



Office de Solidarité Vincentienne

Bulletin de juin 2010

Commentaires du Directeur exécutif

Chers Confrères,

Que l'Esprit Saint nous embrase !

Je suis heureux de vous informer des trois nouveaux octrois de micro-projets VSF accordés par le VSO depuis la dernière fois que je vous ai écrit. Ceux-ci incluent la Province de Curitiba, Brésil, pour financer le doublage du film « Monsieur Vincent » en portugais pour être utilisé pendant les retraites de la Famille Vincentienne ; la Province de l'Inde du Sud pour équiper son nouveau centre rural de services médicaux en construction dans l'état de Andhra Pradesh ; et la Province de Fortaleza, Brésil, pour équiper les archives provinciales et la salle de réunion avec climatisation et ordinateurs. C'est la générosité des confrères contribuant au Fonds de Solidarité Vincentienne qui permet d'accorder ces octrois de micro-projet !

Récemment, la séquence de la Pentecôte m'a rappelé combien particulière est cette année pour notre Congrégation : « *Viens Esprit Saint... Père des pauvres* ». C'est providentiel que les lectures liturgiques en 2010 nous proposent l'Évangile de Luc pendant l'année du 350^{ème} anniversaire de la mort de st Vincent et de ste Louise ! Luc est généralement mentionné tant comme l'évangile de l'Esprit Saint que l'évangile du pauvre. Luc est aussi un évangile particulier pour notre Congrégation. Les écrits et conférences de st Vincent manifestent son intérêt particulier pour l'image du Christ lucanien. En décrivant l'esprit de la Congrégation, nos Constitutions (art.5) font référence à une phrase lucanienne déterminante : ***L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le recouvrement de la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur*** (Lc 4, 18-19).

Dans ce passage, Jésus évoque la vision du jubilé : un idéal prophétique qu'on peut trouver à travers l'Écriture (Is. 61, Lv. 25, et ailleurs) qui appelle à la remise de la dette et à la libération des esclaves chaque septième année (sabbatique) et une redistribution radicale des ressources sociales l'année qui suit les sept années sabbatiques - l'année jubilaire (la 50^{ème} année). Luc 4, 18-19 est un passage

significatif pour nous en ce 350^{ème} anniversaire de la mort de notre fondateur – c'est le septième (sabbatique) jubilé !

Aujourd'hui nous voyons des disparités dans notre Congrégation. Certaines de nos Provinces et vices-provinces sont inondées de demandeurs dignes et sont accablés par les besoins urgents des pauvres. Cependant, leurs ressources financières limitées empêchent une réponse adéquate. Des Provinces plus riches ont donné généreusement pour soutenir les besoins des confrères des régions en voie de développement. Mais cela n'a pas été suffisant pour assurer l'accomplissement de notre mission.



Une classe récente de novices vincentiens au Nigeria

Le Projet de Fonds de Patrimoine (PFP) fournira certaines de nos Provinces et Vice-provinces moins dotées de plus de ressources financières pour évangéliser les pauvres. Le PFP offre aussi une occasion irrésistible aux confrères individuels d'aider à bâtir la solidarité dans notre Congrégation. Combien il semble approprié que le VSO lance les efforts concertés pour réaliser l'objectif du PFP en ce jubilé du 350^{ème} anniversaire de la mort de st Vincent et de ste Louise !

Ce numéro du Bulletin de VSO fournit des détails sur le PFP et décrit la manière dont des confrères peuvent aider la Congrégation à réaliser son objectif. J'espère que vous vous joindrez à nous dans nos efforts !

Fraternellement en saint Vincent,

Père Miles Heinen, C.M.

Un Appel à bâtir notre Héritage Vincentien

Le Biographe Pierre Coste, C.M. raconte comment un avocat au Parlement français interrogea Vincent de Paul sur la capacité de la Congrégation qui pouvait suffire à tant de dépenses. St. Vincent répondit par ces mots : « *Le trésor de la Divine Providence est bien grand, il fait bon jeter ses soins et ses pensées en Notre Seigneur* ». St Vincent pouvait avoir retenu de tels sentiments dans son cœur, mais il n'osa jamais mettre la Providence à l'épreuve. Le Père Coste décrit en plusieurs endroits comment le saint a travaillé laborieusement pour financer les programmes, des institutions et les besoins de la Congrégation et des Filles de la Charité. Un travail récent de John E. Rybolt, C.M. évalue les préoccupations financières de Vincent de Paul et conclut que le saint était un administrateur fiscal vigilant et un collecteur de fonds ambitieux (*Vincentian Heritage Journal*, Vol. 26, N° 1, 2005). Le Père Rybolt note aussi combien st. Vincent considérait les fonds qu'il collectait pour la Congrégation et ses membres comme « *le patrimoine de Jésus Christ pour Ses pauvres membres* ».

Le PFP reflète l'aspect pratique de st Vincent et son zèle ardent à servir les pauvres efficacement. En récoltant des sommes d'argent pour les besoins des missionnaires de certaines de nos Provinces et Vice-provinces moins favorisées, le PFP aidera à étendre l'héritage du charisme de st Vincent dans les régions en voie de développement et dans le futur. Une fondation privée a lancé un défi à la Congrégation avec un octroi de \$5 millions USD (matching grant = montant égal à verser par les bénéficiaires qui soutiennent le programme). L'octroi construira le Fonds de Patrimoine (des semi-dotations) pour la Province du Chili, de l'Equateur, de Fortaleza, de Hongrie, de St Justin de Jacobis (Erythrée), de Slovaquie, de la Vice-province de Sts Cyrille et Méthode (Biélorussie, Russie et Ukraine), et pour le Supérieur général au profit de certains membres organisateurs de la Famille Vincentienne au niveau international. La Congrégation doit également procurer \$5 millions USD, on a déjà obtenu un peu de cette somme requise. Notre tâche est rassembler le reste du montant correspondant exigé par l'octroi de défi.

A partir de cette année 2010, il sera demandé à des confrères d'aider la Congrégation à relever le défi de l'octroi du PFP de deux manières. Le VSO travaillera avec certains confrères pour identifier et solliciter des contributions pour le PFP des donateurs potentiels en dehors de la Congrégation. Deuxièmement, on est en train de demander à tous les confrères d'envisager de désigner le PFP comme un bénéficiaire dans leur dernière volonté et testament. Pour faire cette désignation, les confrères doivent indiquer dans leurs testaments que leur propriété ou une partie spécifique, est laissé au :

“Procura Generale della Congregazione della Missione di S. Vincenzo de Paoli et destiné au Projet du Fonds de Patrimoine,” et déclarer plus loin que :

« Si le programme mentionné ci-dessous n'existe plus, je précise que mon legs soit à la discrétion du Supérieur général ».



Les confrères aideront à soutenir les œuvres et besoins des générations des missionnaires Lazaristes avec des Fonds de contributions au PFP par leurs testaments.

Vincentian Solidarity Office
500 East Cheltenham Avenue
Philadelphia, Pennsylvania 19144 U.S.A.

Notre objectif: Aider la Congrégation de la Mission à obtenir des fonds pour son service d'évangélisation et celui des pauvres.

Comment nous contacter:

P. Miles Heinen, C.M., Directeur exécutif
Téléphone: +1 215-713-2433
E-mail: cmvso@yahoo.com

Scott Fina, Directeur Associé
Téléphone: +1 215-713-2433
E-mail: scottfina@gmail.com

Teresa Niedda, Directrice Associée
Téléphone: +1 215-713-3983
E-mail: tniedda@cmphlsvs.org

Fax: +1 215-843-9361

Notre site Web: www.famvin.org/vso